



COMMUNIQUÉ

Nouvelle entente entre la Ville de Bathurst et ses policiers et répartiteurs

Le mercredi 27 octobre 2021 – La Ville de Bathurst la section 1386 du « *United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America* » représentant les policiers et répartiteurs de la Force policière de Bathurst ont ratifié une nouvelle convention collective. L'entente est rétroactive au 1^{er} janvier 2020 et se rend au 31 décembre 2023.

« Nous sommes contents d'avoir renouvelé l'entente avec nos policiers et répartiteurs. Le processus de négociation a été approfondi et a permis à l'amélioration de conditions de travail pour les membres à temps partiel. Cela nous aidera dans nos efforts de recrutement et de rétention d'employés », affirme la mairesse Kim Chamberlain.

« Les négociations étant de longue durée en raison de la COVID-19, nous étions satisfaits avec la démarche, particulièrement en ce qui concerne les modifications apportées. Ces éléments seront bénéficiaires au groupe d'employés ainsi que la Ville », mentionne la représentante du comité de négociation de la section locale 1386 Carole Landry-Scott

L'entente de 4 ans comprend une augmentation salariale de 2.5% pour la première année et de 2.0 sur les trois années suivantes.

- 30 -

Sur la photo:

Assis: Représentante du comité de négociation de la section locale 1386 Carole Landry-Scott, Mairesse Kim Chamberlain,

Debout: Directrice des ressources humaines Sarah Morton, chef de la police Stephane Roy, Greffière municipale Wanda St-Laurent, avocat municipal Marc-André Laplante.

Information: Luc Foulem, Directeur des communications corporatives, Ville of Bathurst
506-548-0400
Luc.foulem@bathurst.ca